



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

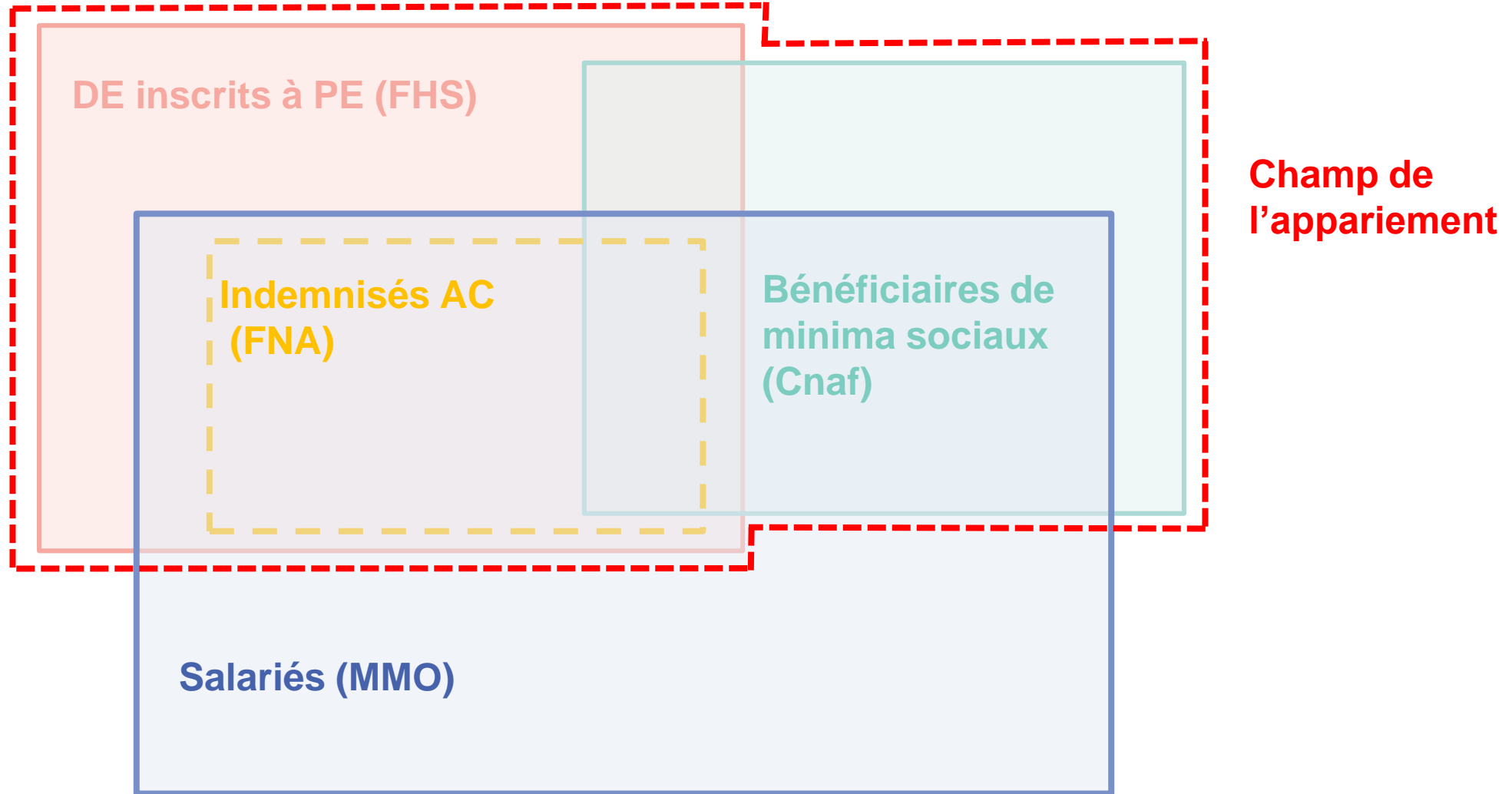


# Le projet d'appariement MiDAS : Minima sociaux, Droits d'assurance chômage et parcours Salariés

## Qu'est-ce que MiDAS ?

- **MiDAS** est un projet d'appariement mené par la Dares en collaboration avec Pôle emploi et la Cnaf, permettant de reconstituer les trajectoires professionnelles des allocataires de l'Assurance-chômage et des minima sociaux. Il peut être mobilisé pour estimer les effets de la réforme de l'Assurance-chômage.
  
- MiDAS croise 3 sources de données administratives exhaustives :
  - Les contrats salariés dans les MMO (données DSN de la Dares) ;
  - L'indemnisation des demandeurs d'emploi (données FHS et FNA de Pôle emploi) ;
  - Les bénéficiaires de minima sociaux : RSA, PA, AAH (données Allstat-FR6 de la Cnaf).
  
- Un appariement sur les NIR hachés, réalisé par le CASD, qui met également les données à disposition des équipes de recherche.

# Champ MiDAS



# Contenu des données

## ➤ L'indemnisation des demandeurs d'emploi (FHS-FNA de Pôle emploi) :

- Champ 1 : ensemble des demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi au moins un jour depuis 2017, dont les indemnisés à l'Assurance-chômage (AC) ;
- Caractéristiques des DE, de leurs demandes d'emploi, de leur activité réduite et de leur indemnisation ;
- Historique de l'indemnisation et de la non indemnisation :
  - ✓ Ensemble des périodes d'affiliation (dont les contrats de travail) liées à l'ouverture d'un droit à l'AC ;
  - ✓ Suivi statistique de l'indemnisation (montants versés, nombres d'allocataires, ouvertures de droits, activité réduite...).

## ➤ Les bénéficiaires du RSA, de la prime d'activité et de l'AAH (fichiers FR6 de la Cnaf – données définitives avec 6 mois de recul) :

- Champ 2 : ensemble des foyers allocataires bénéficiaires au moins un mois depuis 2017 du RSA et de la PA (prestations familialisées) et des individus allocataires de l'AAH ;
- Logique « ménages » : « photographie mensuelle » du ménage (1 table par mois) ;
- Informations sur les ménages bénéficiaires de minima sociaux et de ceux inscrits à Pôle emploi :
  - ✓ Caractéristiques et composition du ménage (allocataires + conjoint éventuel + nombre d'enfants à charge, dont les enfants de 18-25 ans vivant au sein du « foyer social »), ressources trimestrielles et annuelles du foyer ;
  - ✓ Autres allocations perçues : allocations familiales (AF), complément familial (CF), allocation de logement familial (ALF), allocation de logement social (ALS), aide personnalisée au logement (APL), revenu de solidarité outre-mer (RSO), prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) et complément de libre choix du mode de garde (CMG).

## ➤ Les contrats salariés (données de Mouvements de Main-d'œuvre (MMO) issues de la DSN) :

- Champ : individus des champs 1 et 2 ayant un contrat salarié actif d'au moins 1 jour sur la période de référence ;
- Dates de début et de fin des contrats, motif de rupture, nature du contrat, temps de travail, profession exercée.

# Aspects pratiques : calendrier & réappariements

## Le projet prévoit :

- Deux appariements par an en 2022 et 2023, avec une première vague portant sur 2017-2021 à l'été 2022 ;
- Un appariement annuel de 2024 à 2026 avec une profondeur croissante.

MiDAS	Couverture des données assurée*		Mise à disposition au CASD (dates indicatives)
Vague 1	MMO-FHS-FNA : 2017-2021	FR6 : 2017-2021T3	Été 2022
Vague 2	MMO-FHS-FNA : 2017-2022T3	FR6 : 2017-2022T2	Décembre 2022
Vague 3	2017-2022		Juin 2023
Vague 4	MMO-FHS-FNA : 2017-2023T3	FR6 : 2017-2023T2	Décembre 2023
Vague 5	2017-2023		Septembre 2024
Vague 6	2017-2024		Septembre 2025
Vague 7	2017-2025		Septembre 2026

\* Les données de la Cnaf nécessitant 6 mois de recul, la couverture des données indiquée est celle qui est garantie, compte tenu de la date de mise à disposition par le CASD. Par conséquent, il est possible que les appariements semestriels (vagues 1 et 3) contiennent l'intégralité de la période couverte (respectivement 2017-2021 et 2017-2022).